

MAIRIE DE CROSNE
35 Avenue J. Jaurès
91560 Crosne

PROJET PEDAGOGIQUE **DES ACCUEILS PERI-SCOLAIRES**

2009/2010

L'EQUIPE Du Petit Prince

CARINE BENTOLILA : Directrice IBRAHIM DIEBO : Directeur adjoint

DORIGNY Elodie, ONTONASHE Alphonsine, ADJOINTES

CAYROL Guillaume,; DEVILLIER Emilie, CHATEL Julien, SALMON Noémie,
ROUY Paul, BARBE Riowen, LEFELS Ludivine,
COURTIADÉ Sandrine ;

ANIMATEURS

ACCUEILS PERI-SCOLAIRES 2009-2010

Nous accueillons en moyenne 65 enfants le matin, et 60 le soir, âgés de 3 ans à 11 ans
Répartis comme suit :

- matin : 25 enfants de maternelle
40 enfants de primaire
- soir : 55 enfants de maternelle
15 enfants de primaire

Les accueils sont déclarés à la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports de l'Essonne.

Ils sont encadrés par 5 animateurs, répondant ainsi aux normes de la DDJS :

- 1 animateur pour 14 enfants pour les primaires
- 1 animateurs pour 10 enfants pour les maternels

Les animateurs sont présents sur les accueils de 7h00 à 8h45 pour le matin, et de 16h15 à 19h15 pour les accueils du soir.

Les coordonnées des locaux des accueils :

Centre de loisirs Le Petit Prince
1 bis Rue Boileau
91560 Crosne
tél. : 01 69 49.87.43

Horaires des accueils = Le matin, de 7h à 8h20
Le soir, de 16h30 à 19h

LES MOYENS

Les moyens humains

L'équipe d'animation :

L'équipe d'animation est constituée, d'une directrice, d'une adjointe et de 7 animateurs. 2 équipes composées de 5 animateurs travaillent alternativement, le matin ou le soir, une semaine sur deux.

Des animateurs vacataires renforcent les 2 équipes en travaillant selon, les besoins, du lundi au vendredi.

L'équipe technique : L'équipe technique est composée de 3 personnes, elle est présente le soir au moment du goûter.

Les moyens matériels

Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle Gavroche.

Nous disposons de :

1 réfectoire dans lequel est servi le goûter.

2 salles aménagées ;

1 hall d'accueil des parents ;

le théâtre du centre de loisirs le Petit Prince ;

Les cours de l'école maternelle et de la cour primaire sont à notre disposition :

- la cour primaire : le matin et à partir de 18h le soir, la cour maternelle le matin et le soir.

Des toilettes (toilettes maternelles dans la salle jaune, toilettes primaires séparées dans le hall d'accueil)

1 bureau, celui du directeur

Le matériel

Du matériel pédagogique, ainsi que des jeux de société, des jeux extérieurs sont à la disposition des enfants.

Les moyens financiers

Un budget est alloué, par la municipalité, annuellement permettant, ainsi, l'achat des goûters, ainsi que du matériel nécessaire au fonctionnement.

RAPPEL DES FINALITES EDUCATIVES DE LA MUNICIPALITE

Le centre de loisirs est une structure municipale.

Les finalités éducatives de la municipalité, définies dans un projet éducatif, s'orientent autour de 3 grands axes :

Des valeurs humaines :

- Apprentissage de la démocratie
- Développement de la citoyenneté
- Développement de l'esprit de solidarité

Des valeurs éducatives :

- Proposer des loisirs éducatifs
- Satisfaire à la curiosité
- Adapter ses programmes au développement et aux rythmes des enfants
- Permettre l'accès aux loisirs pour tous
- S'ouvrir au monde extérieur

Des valeurs sociales

- Favoriser les échanges avec les familles
- Favoriser la diffusion de l'information
- Développer le partenariat entre tous les acteurs des loisirs

LES OBJECTIFS

Objectifs généraux

Pour contribuer au bien être et à l'épanouissement des enfants qui fréquentent les structures municipales avant et après l'école, et répondre aux besoins des parents Crosnois nos objectifs sont :

- Permettre à l'enfant de débiter et de terminer la journée à son rythme.**
- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un espace adapté en toute sécurité.**
- Permettre à l'enfant de participer à des ateliers ludiques en respectant ses choix.**
- Favoriser l'autonomie de l'enfant.**
- Assurer le lien entre les familles et l'école.**

L'accueil du matin

Les enfants arrivent de manière échelonnée de 7h jusqu'à 8h15.

Il faut leur donner le temps de commencer la journée à leur rythme, dans un espace sécurisant et convivial, tant pour les enfants que pour les parents.

Différents coins sont aménagés (dînette, voitures, lecture, dessins, jeux de société...), permettant aux enfants de choisir, en fonction de l'humeur du moment.

Un petit déjeuner est également proposé, aux enfants qui le désirent.

L'accueil des maternels s'effectue dans les salles du rez de chaussée : salle bleue, salle jaune et le 2^{ème} hall

L'accueil des primaires s'effectue au premier étage du bâtiment ainsi que dans le théâtre (s'il y a beaucoup d'enfants)

L'accueil du soir

Les enfants sont accueillis à partir de 16h15 jusqu'à 19h00.

Le goûter est servi dans la salle de restauration de l'école maternelle Gavroche.

Différents ateliers sont mis en place par l'équipe d'animation.

L'équipe d'animation transmet les informations des familles ou les documents destinés à l'école

Et réciproquement : un cahier de liaison école/accueils va être mis en place permettant la circulation des informations école/familles/école.

Un cahier de liaison est mis en place entre l'équipe du matin et l'équipe du soir, permettant la transmission des informations.

Des réunions de travail régulières permettent une cohérence entre les deux équipes.

Lorsque les parents (ou les personnes légales) récupèrent leurs enfants, ils doivent signer un registre stipulant qui est venu chercher l'enfant et à quelle heure.

Les parents qui ne peuvent pas récupérer leur(s) enfants avant la fermeture du centre de loisirs doivent s'assurer qu'une autre personne puisse le(s) récupérer et faire pour cela une autorisation de sortie à un tiers (ou le noter dans la fiche de renseignement de leur(s) enfant(s))

FONCTIONNEMENT ET DEROULEMENT

LE MATIN

7h00
<ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs débutent leur service. - Les enfants arrivent de manière échelonnée entre 7h00 et 8h15. - Un animateur est chargé par étage est chargé de les inscrire sur le listing de présence. - Les enfants sont invités à rejoindre les différents coins aménagés, coins dessin, lecture, jeux de société, poupées, voitures. - Ils se réveillent à leur rythme, en aucun cas l'animateur n'impose une activité. - Les animateurs répondent aux sollicitations des enfants, et veillent à la sécurité.
7h30
<p>Un petit déjeuner est proposé aux enfants dans la salle bleue(pour les maternels) et à l'étage(pour les primaires) par un animateur</p> <p>Le petit déjeuner est composé de laitages (yaourts, lait) de fruits ou compote, de biscotte, pain ou céréales, ainsi que du beurre ou de la confiture, au choix de l'enfant.</p>
8h10
Rangement des activités.
8h20
<p>les animateurs référents accompagnent les enfants de primaire dans leur école.</p> <p>Dans un même temps, les animateurs emmènent les enfants de maternelle, dans leurs classes respectives.</p> <p>Ils transmettent les informations des familles aux institutrices ou aux ATSEM.</p>
8H45
Fin du service des animateurs.

LE SOIR

16H15
début du service des animateurs
16h20
<p>Pour facilité la prise en charge des enfants par les animateurs, les ATSEM préparent les enfants et les amènent au niveau de la salle de restauration.</p> <p>Avant l'ouverture des portes aux parents, les animateurs récupèrent donc les enfants devant la salle de restauration et aident les ATSEM à amener les enfants aux toilettes pour se laver les mains.</p> <p>Les institutrices ou les ATSEM donnent les documents, cahiers et informations à transmettre aux familles.</p>
16h30
<p>Les animateurs répartissent les enfants en petites tablées. Un animateur est chargé de faire l'appel et d'inscrire les enfants sur le listing de l'accueil.</p> <p>Les enfants ont leur goûter servis par les dames de cantine et animateurs puis, par petits groupes, ils vont aux toilettes et retournent se laver les mains avant de se rendre, en petits groupes, au centre de Loisirs le Petit Prince pour poser leurs affaires.</p>
17h00
<p>Les animateurs proposent des activités, jeux intérieurs ou extérieurs.</p> <p>Les parents viennent chercher les enfants de manière échelonnée.</p> <p>L'animateur chargé de l'accueil vérifie que la personne qui vient prendre l'enfant est bien inscrite sur la fiche de renseignements et fait signer la personne avant de récupérer l'enfant.</p> <p style="text-align: center;">Cet animateur est également chargé du badgeage.</p>
18h00
<p>Un animateur libre (cf tableau) va chercher les enfants de primaire à l'école Georges Brassens et attend les parents jusqu'à 18h15.</p>

18h15
Les enfants badgent et l'animateur de l'accueil peut commencer à vérifier l'état de badgeage de la journée
19h00
Fin de l'accueil Les animateurs vérifient que toutes les lumières et les portes de l'ensemble de la structure sont fermées avant de partir du centre.
19h15
Fin du service

LES ROLES DE CHACUN

Le directeur :

est garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
 élabore le projet pédagogique avec l'équipe, et en assure son application
 est à l'écoute des enfants, des animateurs, des parents
 est responsable des locaux, du matériel
 justifie de ses actes devant à vis de son équipe, de sa hiérarchie, des enfants, des parents
 gère le budget
 a un **devoir de réserve** et de confidentialité

L'animateur :

C'est un co-éducateur et comme tel, il est C'est un **co-éducateur** et comme tel :

- ❖ Il est responsable de **la sécurité** physique, morale et affective des enfants qu'il a en charge
- ❖ Il participe à l'élaboration du projet pédagogique, le valide et en assure l'application
- ❖ A l'écoute, il organise la vie collective (moments formels et informels), en tenant compte des différentes personnalités qui composent le groupe
- ❖ Il est dynamique, disponible et **ponctuel**
- ❖ Il accompagne l'enfant, le rassure, le sécurise
- ❖ Il veille au respect du matériel, et des locaux
- ❖ Il élabore des projets d'activités adaptés à son public
- ❖ Il rend compte de ses actes auprès des enfants, des parents, de sa hiérarchie.
- ❖ Il est une référence pour les enfants
- ❖ Il veille au respect du rythme de l'enfant
- ❖ Il a l'esprit d'équipe, il communique avec ses collègues, fait circuler l'information
- ❖ Il travaille en cohérence avec les autres membres de l'équipe
- ❖ Il a plusieurs cordes à son arc.. et sait faire face en toutes circonstances (effectif enfants, météo...)
- ❖ Il est polyvalent (il peut être amené à renforcer un autre groupe que le sien)
- ❖ Il a un **devoir de réserve** et de discrétion

EVALUATION

Des réunions d'évaluation des projets auront lieu chaque fin de trimestre.

Elles permettront à chacun de s'exprimer, d'échanger, de partager ses expériences, et de mieux se connaître et faire évoluer notre projet.

Elles pourraient également aider ceux qui rencontreraient des difficultés, et améliorer le fonctionnement.

Des réunions de régulation pourront être mises en place, à la demande de chacun des membres de l'équipe, si nécessaire.

Des bilans de fin de semaine ou mois permettront à chacun de :

- faire le point sur son vécu au centre de loisirs durant cette période,
- faire des propositions constructives pour permettre aux projets d'évoluer

Un projet n'est jamais figé. Des bilans réguliers nous permettront de réajuster nos actions pour répondre, au plus juste, aux besoins des enfants.

CONCLUSION

Tout animateur ou intervenant sur le centre de loisirs primaire a le devoir de prendre connaissance du projet pédagogique de la structure, il doit pouvoir informer les familles qui le désirent du contenu du projet.

La directrice comme les animateurs sont garants de ce projet pédagogique.

Les familles qui inscrivent leur(s) enfant(s) auprès du Service Scolaire pour fréquenter les accueils du matin et du soir au sein du centre de loisirs primaire de Crosne ont la possibilité, à tout moment, d'avoir à leur disposition le projet pédagogique de la structure.

On peut le trouver dans le premier hall d'accueil du Petit Prince à côté du règlement intérieur de la structure, du projet éducatif de la ville et des renseignements généraux (menus, planning etc..)

Ce projet est valable pour un an, il peut être modifiable et/ou renouvelable d'année en année.